



LE TROPHEE DES JOUEURS

SAMEDI 25 MAI 2019

8h00 – ARÈNES DE FRONTIGNAN



GRAND CONCOURS DE PETANQUE

Sous l'égide de la

LIGUE JOUTES LANGUEDOCIENNES – RAME TRADITIONNELLES

REGION OCCITANIE

Organisé par la

SOCIETE JOUEURS FRONTIGNANAIS

REGLEMENT

1/ Le concours est ouvert aux licencié(e)s où ancien(ne)s licencié(e)s de la LIGUE.

2/ L'inscription est gratuite pour les participant(e)s, les frais de l'apéritif dinatoire de midi, et de la remise du Trophée vers 20h00, étant à la charge de la LIGUE.

3/ Il se déroulera en triplettes montées hommes, femmes ou mixte.

4/ Chaque Société de la LIGUE pourra présenter 3 équipes maximum composées uniquement de leurs propres sociétaires.

5/ La LIGUE et la FEDERATION pourront présenter 3 équipes maximum composées uniquement des membres du Bureau de la LIGUE ou de la FEDERATION.

6/ La tenue des participant(e)s sera composée, pour le haut, d'un tee-shirt aux couleurs de la Société pour celles qui en possèdent ou d'un tee-shirt blanc pour les Sociétés qui n'en possèdent pas. Libre pour le bas.

7/ La composition des triplettes devra être nominative avec NOM – PRENOM – SOCIETE.

8/ La limite des inscriptions est fixée au 20 Mai 2019. A l'issue de la clôture des inscriptions et si le nombre d'équipes proposées par les Sociétés ne dépasse pas 32 ou 64, des équipes supplémentaires pour les Sociétés qui les proposeront pourront être intégrées au concours.

9/ Pour les années à venir ce concours pourra se dérouler dans d'autres lieux, à la demande d'une des Sociétés de la LIGUE, qui désirerait l'organiser.

10/ La Société qui gagne le trophée a la charge de faire graver son nom sur celui-ci. Bien que mis à disposition de la Société gagnante, pendant un an, il reste propriété de la LIGUE.

